

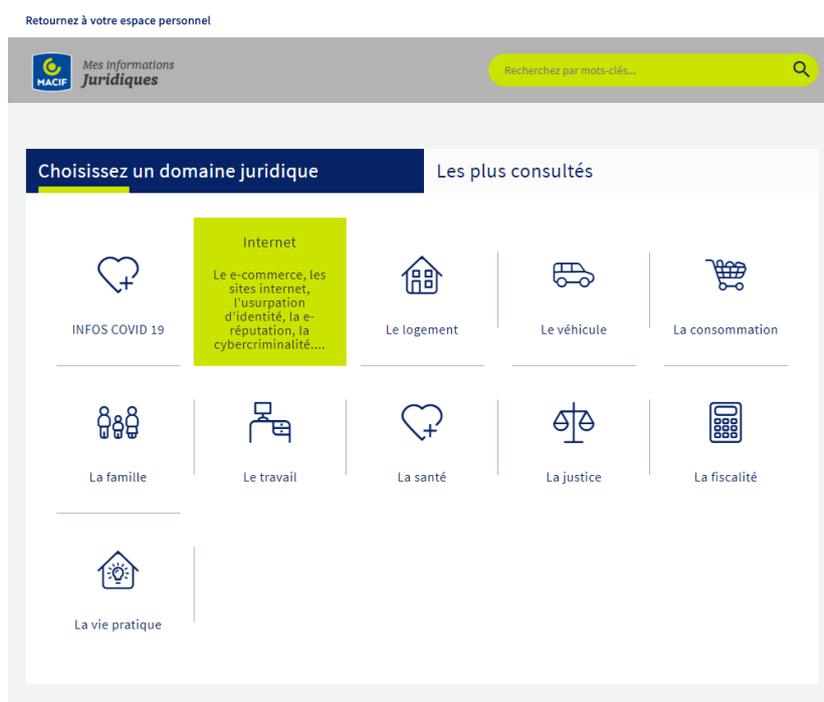
La Macif lance MACIFJuris, un site d'informations juridiques gratuit pour aider ses sociétaires

En matière d'informations juridiques, les citoyens doivent faire face à la profusion d'informations sur Internet. Difficile pour les particuliers de trouver des sources fiables qui répondent de manière concrète aux problématiques de la vie quotidienne, et tout particulièrement en cette période de crise sanitaire. Pour permettre à ses sociétaires et adhérents d'accéder à des informations simples et utiles, et faciliter la compréhension de leurs droits et obligations dans les situations de consommation et de vie en société, la Macif innove en leur proposant un accès gratuit à une plateforme digitale d'informations juridiques – MACIFJuris – directement sur leur espace Assurance sur macif.fr / rubrique « informations juridiques ».

Avec ce site d'informations, développé par son partenaire IMA Technologies, filiale du groupe IMA, la Macif démocratise l'accès au droit. Les sociétaires pourront avoir accès à des informations simplifiées et actualisées afin de les éclairer dans de nombreux domaines tels que la fiscalité, la justice, le travail, la santé, l'immobilier... Et ainsi obtenir des réponses à leurs questionnements. MACIFJuris intègre également des informations sur les impacts de la crise sanitaire Covid-19 dans différents domaines du droit.

●● En tant qu'assureur mutualiste, le groupe Macif considère qu'il doit garantir à ses sociétaires et adhérents un accès simple à des informations sûres et de qualité dans tous les domaines qui les préoccupent, au quotidien comme en période de crise. Depuis sa création, la Macif s'efforce de proposer à ses assurés tous les services qui peuvent, de manière simple et autonome, leur permettre d'alléger les contraintes ou problèmes du quotidien. C'est dans cet esprit que le nouveau service MACIFJuris est mis à leur disposition, dans un moment de crise sanitaire où les sociétaires et adhérents Macif font face à des situations personnelles et professionnelles complexes et inédites. ●●

Yann Arnaud, Directeur Réponses Besoins Sociétaires et Innovation du groupe Macif



Retournez à votre espace personnel

Mes Informations Juridiques

Recherchez par mots-clés...

Choisissez un domaine juridique

Les plus consultés

- Internet
Le e-commerce, les sites internet, l'usurpation d'identité, la e-réputation, la cybercriminalité...
- Le logement
- Le véhicule
- La consommation
- INFOS COVID 19
- La famille
- Le travail
- La santé
- La justice
- La fiscalité
- La vie pratique

MACIFJuris, l'atout juridique du groupe Macif

MACIFJuris est un site gratuit à destination des sociétaires et adhérents Macif qui regroupe en un même lieu de nombreuses informations juridiques sur différentes thématiques. Simple, intuitif, régulièrement mis à jour, il est directement accessible depuis l'espace Assurance sur macif.fr / rubrique « Informations juridiques ».

MACIFJuris propose des informations pratiques dans 11 domaines dont un spécifique dédié à l'épidémie du Covid-19 :

- Covid-19
- Consommation : achat, abonnement, voyage
- Vie pratique : état civil, documents administratifs, vie privée, propriété intellectuelle, animaux
- Internet : e-commerce, site Internet, usurpation d'identité, e-réputation, cybercriminalité
- Justice : juridictions civiles, pénales, avocat, notaire, dépôt de plainte, garde à vue
- Fiscalité : impôts sur le revenu, impôts fonciers, locaux, litiges avec le fisc
- Logement : achat et location, construction, copropriété, relations de voisinage
- Véhicule : achat et location de véhicule, règlementation, infractions routières
- Famille : mariage, Pacs, concubinage, séparation, succession
- Travail : contrat de travail, chômage, licenciement, retraite, fonction publique
- Santé : droit des malades, soins et médicaments, soins et recours

L'ensemble de onze rubriques permet d'imprimer des fiches pratiques mais aussi de télécharger de modèles de courriers personnalisables.

Grâce à ce site d'informations juridiques, les sociétaires et adhérents Macif* disposent d'une information juridiquement fiable qui leur permettra de gagner en autonomie et d'agir en responsabilité face à une situation donnée.

* L'accès à cette plateforme est réservé :

- aux sociétaires, particuliers personnes physiques, détenteurs d'un contrat d'assurance IARD (Incendie Accident Risques Divers, tels que par exemple les contrats Auto et Habitation) souscrit auprès de la MACIF, société d'assurance mutuelle, et à ce titre disposant d'un numéro de sociétaire MACIF

- aux adhérents, personnes physiques ayant souscrit à titre individuel un contrat de prévoyance ou de complémentaire santé assuré par MACIF-MUTUALITE.



Groupe Macif • Groupe d'assurances aux valeurs mutualistes, nous réunissons plus de 5,4 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens. Gérant plus de 18 millions de contrats (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,2 milliards d'euros en 2018. Plus d'infos sur www.macif.fr

Contact presse : Gaëlle de Penguern – gdepenguern@macif.fr - 01 58 45 66 32 - 06 28 11 56 36